

1. Informations du président

- **Modification du calendrier de la CME**

La dernière CME de la mandature aura lieu le 12 décembre 2023. Elle sera notamment consacrée à l'examen de l'état des prévisions de recettes et de dépenses (ÉPRD) 2024 et du plan global de financement pluriannuel (PGFP) 2024-2028. Elle sera précédée le **5 décembre** d'une réunion commune du bureau de la CME et de la sous-commission *Activités, ressources* ([CAR](#)).

Le [calendrier prévisionnel](#) des réunions de la CME en 2024 est disponible sur le site de la CME.

- **Directoire**

Les prévisions capacitaires à 3 ans (« [levier 23](#) ») et le [plan d'action pour la recherche](#) (« levier 25 », voir [CME du 11 juillet 2023](#)) feront l'objet de points d'étape au directoire du 8 novembre. Ils seront ensuite présentés à la CME.

- **Épidémies hivernales :**

- **Port du masque :** le temps de la période épidémique, un masque chirurgical doit être porté par toutes les personnes (professionnels, patients et visiteurs) dès l'entrée dans les espaces dans lesquels circulent des patients. Tout professionnel qui a des symptômes d'infection respiratoire doit porter le masque en permanence. ([consignes](#), [affiche](#))
- **Vaccination :** la campagne de vaccination contre la grippe et le COVID est lancée depuis début octobre. Les médecins doivent s'engager pour la vaccination et participer à une bonne information des personnels ([plaquette d'information](#)).

- La CME a approuvé à l'unanimité le [rapport d'activité 2022](#) de l'AP-HP.

2. Point sur les urgences (D^r Hélène GOULET) ([diaporama](#))

Depuis fin août, les services d'urgences adultes de l'AP-HP enregistrent un taux de fréquentation élevé (entre 2 100 à 2 300 passages par jour) alors que le capacitaire est réduit (16 % des lits d'aigu étaient fermés la semaine du 2 octobre). Les difficultés sont particulièrement importantes en psychiatrie, gériatrie et pédiatrie. Chaque jour, dans la semaine du 9 octobre, entre 100 et 130 patients, dont une vingtaine de personnes âgées, attendaient sur un brancard.

Du fait du temps d'intégration des nouveaux personnels infirmiers recrutés, l'ouverture prévue de 400 lits supplémentaires d'aval a connu un décalage sur octobre-novembre. En gériatrie, les difficultés de recrutement restent importantes ; aussi la direction générale travaille-t-elle avec la collégiale à des mesures spécifiques.

3. Bilan annuel et plan d'action du responsable du système de management de la qualité (RSMQ) de la prise en charge médicamenteuse et des dispositifs médico-stériles de l'AP-HP (D^{rs} Michel DJIBRÉ et Guillaume HÉBERT) ([diaporama](#))

Le taux de déclaration à l'agence régionale de santé (ARS) des événements indésirables graves (ÉIG) reste trop bas (10 %). Il faut déclarer pour permettre d'analyser les raisons de la survenue des ÉIG et éviter qu'ils ne se reproduisent.

Si la « culture sécurité » progresse, la mise en œuvre du plan d'actions 2021-2025 du RSMQ est freinée par la difficulté d'avoir un RSMQ sur chaque site et le retard pris dans le déploiement du logiciel *Seditrace*[®].

4. Audit sur les « enquêtes violence au travail » (EVT) (P^r Jean-Claude CAREL, M. Éric MOLIÈRE) et plan d'action (M^{me} Anne LEFEBVRE) ([diaporama](#), [audit](#), [plan d'action](#))

Mis en place en 2021 (voir [CME du 14 septembre 2021](#)), le dispositif de signalement et de traitement des violences au travail reste peu lisible et son articulation avec les autres dispositifs ([conciliateur médical](#), sous-commissions *Vie hospitalière* [CVH]...) ainsi qu'avec les dispositifs locaux est perfectible.

Un plan d'actions visant à améliorer le fonctionnement de la cellule EVT est en cours et va dans le sens d'une plus grande professionnalisation. Une campagne d'information débutera fin novembre.

5. Pistes d'action pour améliorer l'expérience des patients à l'AP-HP (M^{me} Gwéno^lée ABALAIN) ([diaporama](#))

La concertation sur les [pistes pour améliorer l'expérience des patients](#) s'est achevée le 16 octobre. Une feuille de route opérationnelle sera élaborée sur cette base, puis soumise aux instances pour une mise en œuvre en 2024.

6. Présentation du baromètre social (M^{mes} Marie AUDUBERT-QUENOT) ([diaporama](#))

Le nouveau baromètre social (« [levier 16](#) », voir [CME du 19 septembre 2023](#)) a vocation à se traduire par des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail. Un questionnaire sera diffusé à tous les personnels de l'AP-HP du 7 au 27 novembre 2023. Les résultats seront communiqués en janvier 2024. Il sera renouvelé chaque année.

7. Plan « ressources humaines » pour les Jeux olympiques 2024 (M. Florent BOUSQUIÉ) ([diaporama](#))

Le dispositif applicable sur la période des Jeux olympiques, du 26 juillet au 11 août 2024, concerne environ 60 services (sur les 800 que compte l'AP-HP) et 730 professionnels. Les plannings d'été de ces services devront être arrêtés pour fin novembre. Ce plan contraint les agents de ces services à ne pas poser plus de deux semaines sur cette période. Les personnels concernés pourront reporter une troisième semaine ou la placer sur leur compte épargne-temps (CET). Ils bénéficieront d'une indemnisation. (*Pour plus de précisions : [foire aux questions](#)*).

La prochaine réunion de la CME aura lieu le **21 novembre 2023** précédée du bureau le 7 novembre.

P^r Rémi SALOMON, le 31 octobre 2023